

DOSSIER D'INSCRIPTION



SENIORS EN VACANCES 2026

DEMANDEUR

M. / Mme :

Adresse :

CP et Ville :

N° Téléphone :

E-mail :

Date et lieu de naissance :

Merci de préciser la COMMUNE de départ si DIFFÉRENTE

du lieu d'habitation :

(Aucun changement ne sera accepté de votre part après inscription.)

JE SERAI ACCOMPAGNÉ(E) DE :

Conjoint Aidant familial Aidant professionnel

M. / Mme

Date et lieu de naissance :

Chambre double avec :

(ou j'accepte d'être avec une autre personne seule)

Chambre individuelle (+ 94 €)

Places limitées : confirmation après validation par la CCVP

PLAFOND D'ÉLIGIBILITÉ À L'AIDE ANCV

Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3
Revenu net imposable personne seule	17 066 €	22 814 €	28 563 €	34 311 €	40 060 €
Revenu net imposable couple marié ou pacsé	-	-	32 199 €	37 948 €	43 696 €

• **Date dépôt du dossier :**

• **Semaine :** 26 sept. au 3 oct. 3 au 10 oct.

• **Tarif :** **Avec** aide ANCV - De 589 € à 632 € /pers.

Sans aide ANCV - De 801 € à 844 € /pers.

COLLECTE DES DONNÉES

« Les informations collectées directement auprès de vous, font l'objet d'un traitement ayant pour finalité principale la gestion du programme Seniors en Vacances, et finalités accessoires des opérations de contrôles de la mise en œuvre du Programme SEV, et la réalisation d'enquêtes de satisfaction. Ce traitement se fonde sur l'intérêt légitime de l'ANCV à s'assurer de la bonne exécution du Programme SEV.

Ces informations sont à destination des services habilités de la CCVP et de l'ANCV ainsi qu'aux partenaires de l'ANCV et seront conservées pendant cinq (5) ans suivant leur collecte, dix (10) ans concernant des documents comptables.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit au retrait du consentement, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité.

Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits ou solliciter de plus amples informations concernant ce traitement, merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante :

ANCV - Délégué à la protection des données
36 boulevard Henri Bergson - 95201 Sarcelles Cedex

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ».

J'autorise la CCVP à me prendre en photo et éventuellement les diffuser sur ses supports de communication

Oui Non

J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions d'inscription, de transport et de paiement.

Fait le à

Signature (Précédé de la mention « Lu et approuvé »)

Inscription à retourner à : Communauté de Communes de Vezouze en Piémont

**38 rue de la Voie
54 450 BLÂMONT**

**1 avenue Colonel de la Horie
54 540 BADONVILLER**

**12 place Chevandier
54 480 CIREY/VEZOUZE**

Contact : Virginie POINSIGNON - Tél : 03 83 42 46 41 - E-mail : virginie.poinsignon@ccvp.fr

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

TARIFS

- Entre 589 € et 632 € tout compris **avec** l'aide ANCV

Tarif avec aide : règlement à réception des factures auprès du Trésor Public (1^{er} acompte de 196 € facturé en avril, 2^{ème} de 196 € en juin et le solde vers août).

- Entre 801 € et 844 € tout compris **sans** l'aide ANCV

Tarif sans aide : règlement à réception des factures auprès de la trésorerie de Lunéville (1^{er} acompte de 267 € facturé en avril, 2^{ème} de 267 € en juin et le solde vers août).

Attention : le non-paiement dans les 30 jours d'un acompte pourra entraîner l'annulation de l'inscription.

Les inscriptions sont ouvertes à tous avec priorité d'inscription aux habitants du territoire qui ne sont jamais partis ou non-imposables ou en fonction du nombre de participations antérieures.

Il comprend :

- > Le transport en autocar grand tourisme,
- > L'hébergement en chambre double avec sanitaires (lits faits et linge de toilette fourni),
- > La PENSION COMPLÈTE du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour (vin inclus aux repas, cafés inclus aux déjeuners),
- > Les repas à l'aller et au retour avec boissons (sauf le dîner du retour),
- > Le ménage assuré et linge de toilette changé 1 fois pendant le séjour,
- > Les animations en soirée : jeux divers, cabarets, soirées dansantes...,
- > Les excursions du programme et les accompagnateurs durant la plupart des sorties,
- > Les frais de dossier et l'assurance assistance- annulation- bagages,
- > Pour les personnes extérieures à la CCVP, un supplément de 20 euros s'applique.

COMMUNES DE DÉPART

1^{ÈRE} SEMAINE : Angomont, Ancerville, Badonviller, Bertralmois, Bréménil, Cirey/Vezouze, Fenneviller, Montigny, Montreux, Neufmaisons, Neuviller-lès-Badonviller, Parux, Petitmont, Pexonne, Sainte-Pôle, Saint-Maurice-aux-Forges, Saint-Sauveur, Tanconville, Val-et-Châtillon

2^{ÈME} SEMAINE : Amenoncourt, Autrepierre, Avricourt, Barbas, Blâmont, Blémerey, Buriville, Chazelles/Albe, Domèvre/Vezouze, Domjevin, Emberménil, Fréménil, Frémonville, Gogney, Gondrexon, Halloville, Harbouey, Herbéviller, Igney, Leintrey, Mignéville, Nonhigny, Ogéville, Réclonville, Reillon, Remoncourt, Repaix, Saint-Martin, Vaucourt, Vého, Verdenal, Xousse

Attention : les circuits de ramassage seront adaptés en fonction des inscriptions

JE BÉNÉFICIE DE L'AIDE ANCV SI :

- Je ne sollicite pas d'autre aide ANCV au cours de l'année 2026,
- J'ai plus de 60 ans, retraité ou sans activité professionnelle à la date du séjour,
- Je suis non imposable (les conjoints de personnes de plus de 60 ans éligibles à l'aide peuvent en bénéficier).

Je joins impérativement et en un seul envoi :

- La photocopie de mon **avis de non imposition** (sur les revenus 2024 reçu en 2025)
- La photocopie de ma **carte d'identité** et celle de la personne qui m'accompagne
- Une **attestation d'assurance responsabilité civile**
- Un **RIB**

SI JE VEUX PARTICIPER SANS L'AIDE ANCV, je joins impérativement et en un seul envoi les documents demandés ci-après, une **attestation d'assurance responsabilité civile** et un **RIB**.

CRITÈRES	PIÈCES JUSTIFICATIVES À PRODUIRE
<p>» Être âgé de 60 ans ou plus à la date du départ, (55 ans pour les personnes handicapées)</p> <p>.....</p> <p>» Être :</p> <ul style="list-style-type: none">- soit retraité (Les retraités cumulant emploi et retraite sont éligibles au programme)- soit sans activité professionnelle <p>.....</p> <p>» Résider en France</p>	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> CNI ou passeport ou acte de naissance<input type="checkbox"/> Pour les personnes handicapées : carte d'invalidité ou attestation de l'année en cours du bénéfice de l'AAH ou carte « Station debout pénible »
	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Dernier avis d'impôt mentionnant le versement des pensions de retraite ou<input type="checkbox"/> Attestation de la caisse de retraite justifiant de l'ouverture des droits à la retraite
	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Attestation de Pôle Emploi<input type="checkbox"/> Dernier avis d'impôt ou<input type="checkbox"/> Attestation de résidence en France de l'année en cours, délivrée par le Centre des impôts
<p>OU BIEN</p> <p>» Être aidant de personnes en perte d'autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Attestation du bénéfice de l'APA de l'année en cours de la personne aidée ou<input type="checkbox"/> Attestation du classement de la personne aidée délivrée par le Conseil Départemental du domicile de cette dernière (pour les GIR 2 à 4) ou<input type="checkbox"/> Attestation du classement de la personne aidée délivrée par la CNAV (pour les GIR 5 et 6) ou<input type="checkbox"/> Carte d'invalidité ou attestation de l'année en cours du bénéfice de l'AAH ou carte « Station debout pénible »